

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITE MINISTERIEL DE L'UMAC DU 05 FEVRIER 2010 A YAOUNDE**

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session extraordinaire le vendredi 05 février 2010 à Yaoundé, République du Cameroun, sous la présidence de Monsieur Albert BESSE, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, son Président en exercice.

Au cours de cette session, le Comité Ministériel a pris acte de la décision de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue les 16 et 17 janvier 2010 à Bangui, de mettre fin aux fonctions de Monsieur Philibert ANDZEMBE, en tant que Gouverneur, et de Monsieur Rigobert Roger ANDELY comme Vice-Gouverneur de la BEAC.

Le Comité Ministériel a aussi pris acte de la décision prise par les Chefs d'Etat de la CEMAC au cours de leur Sommet de Bangui, de nommer Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA au poste de Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Le Comité Ministériel a approuvé la résolution prise par le Conseil d'Administration du 04 février 2010 à Yaoundé, visant la modification des Statuts de la BEAC aux fins de consacrer la règle de la présidence de son Conseil d'Administration par le Président en exercice du Comité Ministériel de l'UMAC. A cet effet, il a délivré son avis conforme pour l'adoption par le Conseil d'Administration de la nouvelle rédaction de l'article 30 des Statuts de la BEAC.

Le Comité Ministériel a également entériné la décision du Conseil d'Administration de mettre en place un Groupe de travail chargé de proposer une réforme plus globale des Statuts de la BEAC, conforme aux décisions du Sommet des Chefs d'Etat de Bangui et aux conclusions des autres chantiers en cours. En outre, le Comité Ministériel a souligné l'importance de l'implication du partenaire monétaire dans les réformes structurelles de la BEAC. A cet égard, il a prescrit la mise à la disposition de la BEAC de tous les rapports d'audits qui ont permis d'étayer les décisions des Chefs d'Etat, afin que ledit Groupe se mette immédiatement au travail.

Le Comité Ministériel a décidé de tenir une réunion extraordinaire dans la première semaine de mars 2010. Cette réunion sera notamment consacrée à l'examen du rapport préliminaire du Groupe de travail sur la modification des Statuts, ainsi que des modalités et conséquences de la mise en œuvre des décisions et autres recommandations adoptées par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC des 16 et 17 janvier 2010 à Bangui.

Enfin, le Comité Ministériel a rendu un hommage solennel au Gouverneur et au Vice-Gouverneur sortants. Il a félicité Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA pour la confiance que les plus Hautes Autorités de la CEMAC ont placée en lui, et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions./-

Fait à Yaoundé, le 05 février 2010



Le Président en exercice du Comité Ministériel de l'UMAC,


Albert BESSE